Réduction des déchets : l'urgence de passer à l'acte

Paris, le 18 novembre 2009 – A quelques jours de la Semaine européenne de la réduction des déchets, le Cniid (Centre national d'information indépendante sur les déchets) insiste sur le risque que les politiques publiques de réduction des déchets en France n'en restent au stade de simples déclarations d'intention. Pour le Cniid, cette volonté affichée, issue du Grenelle de l'environnement, doit être au plus vite traduite en actes concrets et courageux.

La campagne Modecom* atteste d'une diminution en toxicité des ordures ménagères. Si le Cniid s'en félicite, il précise qu'il ne peut pas s'agir d'une fin en soi, mais seulement de la première étape d'une démarche qui se doit d'être la plus globale possible. À titre d'exemple, la mise en place du « Point rouge » pour les produits considérés en fin d'usage comme des déchets dangereux diffus doit nécessairement s'accompagner de l'abandon des produits toxiques au profit d'alternatives moins nocives. « *Le tri à la source des produits relevant des déchets dangereux est essentiel, mais il faut toujours avoir à l'esprit que des déchets dangereux même collectés séparément, comme c'est le cas pour certaines peintures, finiront dans un incinérateur avec tout le lot d'impacts environnementaux que cela engendre. La seule véritable solution réside donc dans le refus de ces produits, par le consommateur, ce qui fera d'ailleurs évoluer le marché* » explique Sébastien Lapeyre, directeur du Cniid.

Actuellement, le potentiel de réduction de nos ordures est de 150 kg par habitant et par an soit près de 39 % du poids de notre poubelle*.
« *Ce chiffre confirme le manque d'ambition de l'objectif de réduction des ordures ménagères et assimilées issu du Grenelle de l'environnement (- 7 % sur 5 ans). Les collectivités qui s'empareront du dossier, via notamment les programmes locaux de prévention des déchets, pourront dépasser cet objectif. Si tous ces efforts vont dans le bon sens, il est toujours indispensable d'agir en amont. Le Cniid demande à nouveau que des mesures nationales soient prises pour agir sur les producteurs et les distributeurs, en commençant par l'amélioration de la durabilité des produits ou le retour de la consigne pour réutilisation* » rappelle Wiebke Winkler, chargée de mission Réduction des déchets au Cniid.

*Selon les résultats (juin 2009) de la campagne nationale de caractérisation des ordures ménagères conduite en 2007/2008 par l'Ademe.

Contacts presse :
Sébastien Lapeyre, directeur du Cniid
(01 55 78 28 65 ou sebastien@cniid.org)

Wiebke Winkler, chargée de mission Réduction des déchets au Cniid
(01 55 78 28 64 ou wiebke@cniid.org)